

LE SERVICE RADIOMARITIME DE L'OFFICE TUNISIEN DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Jusqu'à ces dernières années, les liaisons radioélectriques avec les navires en mer s'effectuaient uniquement en Tunisie, par l'intermédiaire de la station côtière de Bizerte, exploitée par la Marine Nationale. L'équipement de cette station ne permettait d'assurer que la transmission de radiotélégrammes en code Morse.

Or, depuis la fin des hostilités, nombreux furent les navires qui s'équipèrent en matériel radiotéléphonique.

Devant cette évolution très nette et après avoir pris contact avec les principaux armateurs, l'Office Tunisien des Postes, Télégraphes et Téléphones décidait, en 1948, la création à Tunis, d'une station radiotéléphonique côtière.

Cette nouvelle station devait permettre d'entrer en liaison directe, dans un rayon de trois à quatre cents kilomètres autour de Tunis, avec tous les navires équipés en radiotéléphonie tandis que la station de Bizerte continuerait à assurer normalement la liaison avec les navires équipés uniquement en radiotélégraphie.

* * *

La station côtière de Tunis fut ouverte au trafic public le 11 décembre 1950.

Toutefois pendant l'année 1951, elle ne fut utilisée que pour la transmission de messages téléphonés et l'exploitation était assurée directement à partir du centre émetteur d'El Ariana.

A compter du 1^{er} mars 1952, l'installation définitive ayant été réalisée, le service radiomaritime put fonctionner, à partir de Tunis, dans des conditions normales d'exploitation.

Depuis cette date, tout abonné relié au réseau téléphonique tunisien peut entrer en liaison directe avec les navires équipés de matériel radiotéléphonique et réciproquement tout navire ainsi équipé peut appeler un abonné quelconque de la Régence.

Toutefois la puissance limitée des installations ne permet d'assurer des liaisons sûres et stables que si les navires correspondants se trouvent dans un rayon de deux à trois cents kilomètres autour de Tunis (cf. carte n° 1).

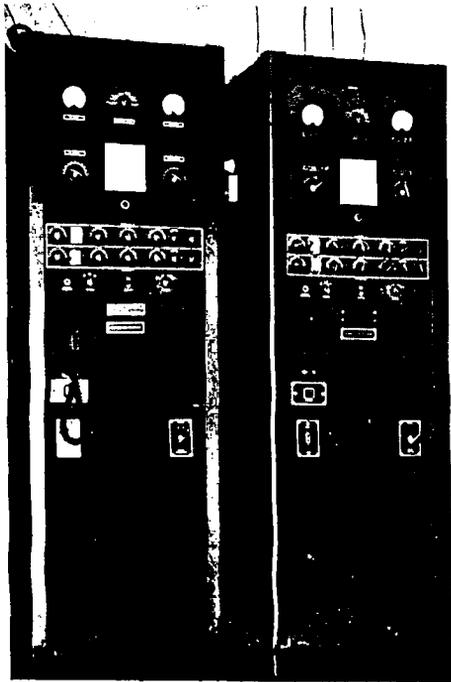
Afin d'offrir les mêmes possibilités aux navires touchant normalement le port de Sfax, une seconde station radiotéléphonique côtière a été récemment installée dans cette localité.

Elle permet l'établissement normal de communications téléphoniques avec les navires situés à moins de deux cents kilomètres de Sfax (cf. carte n° 1).

L'exploitation de cette station est assurée depuis le 1^{er} janvier 1953.

* * *

I. — LA STATION COTIERE DE TUNIS



Centre de l'Ariana.
Ensemble des deux émetteurs

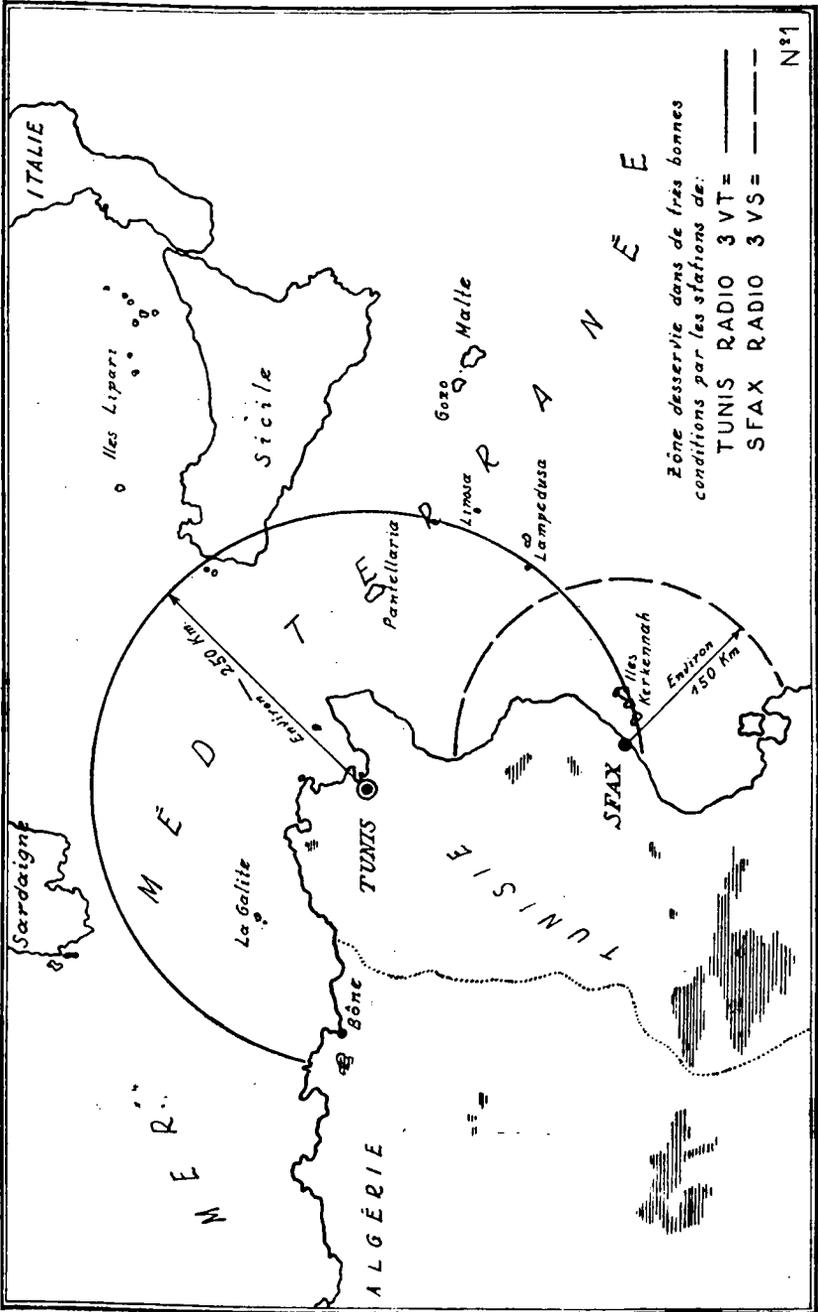
(Photo E. Montefiore)

La station radiomaritime de Tunis (indicatif « TUNIS-RADIO 3 VT ») est exploitée directement à partir du central téléphonique de Tunis par des opératrices spécialisées parlant correctement le français, l'anglais et l'italien.

Ces opératrices disposent de la commande à distance et du contrôle des organes de réception et d'émission installés dans les centres radioélectriques situés dans la banlieue de Tunis.

Indépendamment des services radiotéléphonique et radiotélégraphique publics entre abonnés et navires, cette station assure un certain nombre de services spéciaux comprenant :

- a) l'écoute permanente, entre 7 et 20 heures, sur la longueur d'onde internationale d'appel et de détresse (138 mètres);
- b) la diffusion de bulletins météorologiques réguliers ou spéciaux;
- c) la diffusion d'avis urgents intéressant la navigation;
- d) la diffusion de l'heure, etc...



A. — Les organes d'émission.

Les ensembles émetteurs, d'une puissance de l'ordre de 200 watts sont installés au centre radioélectrique d'El Ariana situé à environ 15 km. au nord de Tunis.

Ils sont accordés sur les deux longueurs d'ondes de 112 et 138 mètres affectées à la station.

L'installation, représentée sur la photographie n° 2 comprend deux émetteurs de caractéristiques identiques commutables automatiquement en cas d'incident sur l'un des appareils.

B. — Les organes de réception.

La réception est assurée au centre radioélectrique de Sedjoui.

L'installation comprend différents récepteurs réglés sur les longueurs d'ondes d'émission affectées aux navires dont l'un fonctionne en permanence sur la longueur d'onde internationale d'appel et de détresse de 138 mètres.

L'opératrice de Tunis dispose de la télécommande des appareils et peut, à l'aide d'un cadran, sélectionner automatiquement le récepteur sur lequel elle doit faire l'écoute.

C — Les organes de liaison au réseau.

Le dispositif de liaison au réseau téléphonique est placé sous le contrôle direct de l'opératrice exploitant la liaison.

Il fonctionne normalement suivant le principe de l'alternat automatique à commande par la voix, c'est-à-dire qu'il aiguille automatiquement chaque usager, soit vers l'émetteur, soit vers le récepteur suivant qu'il parle ou qu'il écoute.

Toutefois, si la liaison est brouillée, faible ou d'une manière générale difficile, ce dispositif automatique est remplacé par un alternat manuel placé sous la commande de l'opératrice directrice.

* * *

II. — LA STATION COTIERE DE SFAX

La nouvelle station radiomaritime de Sfax (indicatif « SFAX - RADIO 3 VS ») est, contrairement à celle de Tunis, concentrée dans un local unique aménagé à cet effet dans l'Hôtel des Postes de Sfax.

Les émetteurs et récepteurs sont donc rassemblés et placés sous le contrôle direct de l'opérateur de la station.

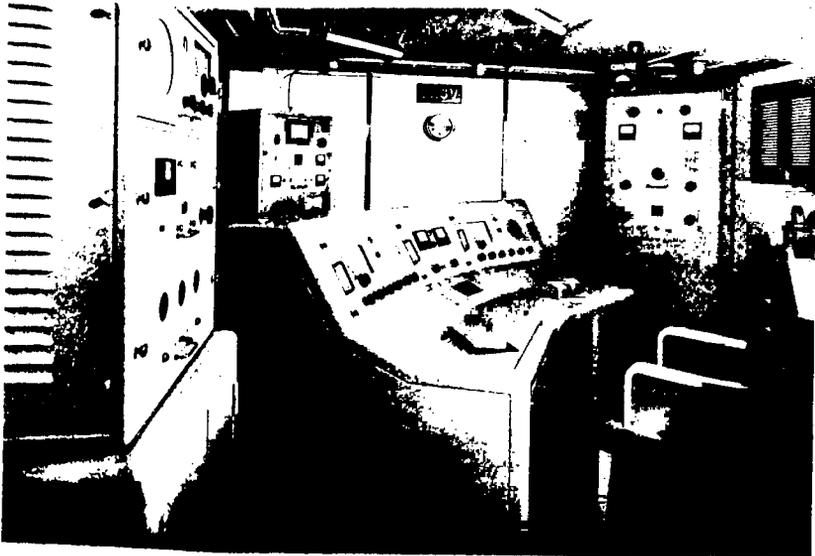
Le service assuré est exactement le même que celui de la station côtière de Tunis.

Toutefois, l'équipement radioélectrique de cette station est plus simple et ne comporte aucun dispositif automatique de contrôle ou de télécommande.



Tunis. — Opératrice exploitant le meuble de commande

(Photo E. Montefiore)



La station radioélectrique du paquebot « Kairouan »
de la Compagnie de Navigation Mixte

Il comprend :

- a) Trois émetteurs d'une puissance de l'ordre de 70 watts dont deux sont accordés respectivement sur les longueurs d'ondes de 138 et 107 mètres affectés à la station et un est tenu en réserve;
- b) Deux récepteurs à commande manuelle (dont un de secours);
- c) Un dispositif de liaison au réseau fonctionnant suivant le principe de l'alternat manuel.

* * *

III. — TRAFIC ECOULE

La mise en service de ces deux stations est relativement récente et le trafic est encore loin d'avoir atteint son plein développement.

En ce qui concerne la station de Tunis; depuis l'ouverture de la liaison, le trafic écoulé s'est élevé à environ 1250 minutes taxées pour la période comprise entre mars 1952 et avril 1953 (cf. tableau ci-dessous).

Année	Mois	Trafic (en minutes)	Année	Mois	Trafic (en minutes)
1952	Janvier.....	—	1953	Janvier.....	97
	Février.....	—		Février.....	85
	Mars.....	19		Mars.....	135
	Avril.....	35		Avril.....	84
	Mai.....	51		Mai.....	131
	Juin.....	47		Juin.....	—
	Juillet.....	84		Juillet.....	—
	Août.....	112		Août.....	—
	Septembre....	147		Septembre....	—
	Octobre.....	83		Octobre.....	—
	Novembre....	63		Novembre....	—
	Décembre....	83		Décembre....	—

Il y a lieu de s'attendre à un accroissement assez sensible de ce trafic car le nombre des navires marchands équipés en radiotéléphonie, qui touchent normalement les ports de Tunis et de Sfax, augmente sans cesse.

D'autre part, il semble que des résultats très intéressants doivent être obtenus, surtout pendant la période estivale, parmi la clientèle des paquebots assurant le service France-Afrique du Nord dont la plupart sont maintenant équipés de matériel radiotéléphonique très moderne.

En effet, un gros effort a été fait par la Compagnie Générale Transatlantique et la Compagnie de Navigation Mixte en matière d'équipement téléphonique des navires, et actuellement, les paquebots : « Ville de Tunis », « Ville d'Alger », « Ville d'Oran », « El Djezaïr », « Kairouan » et « Président Cazalet » sont équipés de façon moderne.

Tout passager se trouvant à bord d'un de ces navires peut pendant la traversée :

— a) entrer en liaison téléphonique directe avec toute personne résidant dans une localité de France et de Tunisie siège d'un réseau téléphonique local;

— b) déposer, à bord, des télégrammes pour toute destination.

L'Office Tunisien des Postes, Télégraphes et Téléphones qui a cherché à mettre à la disposition des passagers le maximum de facilités, et a entrepris un gros effort de propagande auprès des passagers et des Compagnies de Navigation, espère obtenir dans ce domaine des résultats intéressants.

André COURVOISIER

Ingénieur des Travaux
à l'Office Tunisien des P.T.T.